



**BEDDA Consulting**

Expertise Comptable – Expertise Judiciaire - Tevragh-Zeina NOT MD H N°0028 – Nouakchott

NIF N° 00390971 - Registre de Commerce 94267/GU/15276/396

N/REF : 2023/CC/11

Nouakchott, le 15 Avril 2023

**Objet** : Transmission de Rapport CAC de l'ANAPEJ – Exercice Clos au 31-12-2022

**A**

Monsieur Le Directeur Général  
de la Tutelle Financière  
(DTF)

Nouakchott

S'APPRE  
Pour exploits  
19/04/23  
g

Monsieur le Directeur Général

J'ai le plaisir de vous transmettre en attaché, le « Rapport du Commissaire au compte sur les Etats Financiers Clos au 31-12-2022 » de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ), et ce en vertu à la mission qui nous a été confiée conformément aux dispositions des arrêtés suivants :

- Arrêté N° 0979/MEF/DTF/2017 du 22 Novembre 2017, Fixant et organisant le Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables de la République Islamique de Mauritanie (ONEC-RIM)
- Arrêté N°0744/MEF/DTF/2017 du 21 Décembre 2017, portant désignation de certains commissaires aux comptes d'Etablissements Publics, qui m'assigne l'honorable mission du Commissariat aux Comptes de l'ANAPEJ.

Je reste à votre disposition, pour tout éclaircissement ou clarification utiles.

Ces documents pourront être retransmis et utilisés dans le cadre strict de la loi.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'Expression de mes sentiments distingués.



**Bedda Ahmed-Mahmoud BEDDA**  
Commissaire aux Comptes



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

**M**inistère de l'**E**mloi de la Jeunesse et des **S**ports

**AGENCE TECHGHIL EX ANAPEJE**

## **Rapport du Commissaire Aux Comptes sur les Etats Financiers**

**Clos au 31 décembre 2022**

A son Excellence

Monsieur Le Ministre des Finances,

A son Excellence

Monsieur Le Ministre de l'Emploi de la Jeunesse et des Sports

A Messieurs

Les membres du Conseil d'Orientation et de Coordination

## Rapport sur l'audit des Etats Financiers

### *Opinion*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Ministre de l'économie et des finances, en vertu de l'Arrêté N°00744/MEF/DTF du 21 Décembre 2017 – portant désignation de certains commissaires aux comptes d'Etablissements publics, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'ANAPEJ(TECHGHIL) qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **259 874 114 MRU**.

A notre avis et sous réserve des points cités au-dessous, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TECHGHIL au 31 décembre 2022 ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au plan comptable général Mauritanie.

Nous constatons que l'agence TECHGHIL est sur le pied de mettre en place une mission de recensement des immobilisations qui permettra de faire :

- ✓ L'Assainissement du parc immobilisations TECHGHIL (Inventaire, étiquetage, classification...etc)
- ✓ Etablissement des procédures de gestion des immobilisations intégrées

- ✓ Paramétrage du module de gestion des immobilisations pour le rendre conforme au nouveau dispositif de gestion des immobilisations
- ✓ Faire un rapport provisoire et un rapport final de cette mission qui nous sera communiqué pour lever la réserve sur ce point.

*En 2020 un contrat est attribué à un expert pour accomplir les travaux énuméré ci-dessus , mais à ce jour il n'a pas remis son rapport.*

- La comptabilité du fonds continue à utiliser la racine du compte comptable 69 pour la comptabilisation générale du fonds ce qui n'est pas conforme aux prescriptions du plan comptable mauritanien en matière de nomenclature des comptes, malgré son approbation par les organes d'administration de l'agence (le Conseil d'Orientation et de Coordination (COC))

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Mauritanie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'agence conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Mauritanie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers*

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au plan comptable général en vigueur en Mauritanie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'agence à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'agence.

## Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Mauritanie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Mauritanie, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'agence ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'agence à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative,

nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'agence à cesser son exploitation.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Nouakchott, le 31 Mars 2023

Le Commissaire aux Comptes

Bedda Ahmed Mahmoud Bedda



## Titre 1 : Régime Comptable et Financier

### *Cadre juridique*

Changement de nom devenu TECHGHIL

Par décret Numéro **024/2021** du 18 Février 2021, l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ), a été réorganisée en Agence Nationale pour l'Emploi ; désignée en Abrégé **Agence TECHGHIL**.

Agence TECHGHIL EX Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ) a été créée par le décret n° 002-2005 du 18 janvier 2005 et érigée en établissement public à caractère administratif relevant des dispositions de l'alinéa 3 de l'article 5 de l'ordonnance n° 90.09 du 4 avril 1990 portant statut des établissements publics et des sociétés à capitaux publics et régissant les relations de ces entités avec l'Etat.

A ce titre et par dérogation aux règles régissant les établissements publics à caractère administratif, elle bénéficie de certains assouplissements en matière de gestion administrative et financier

Elle tient une comptabilité à partie double conformément aux dispositions du Plan Comptable Mauritanien (PCM) "Décret 002-2005 dans son article n°24". Ses comptes doivent être certifiés par le Commissaire aux Comptes désigné par le Ministre des Finances et approuvés par son organe délibérant " Même décret dans son article n°25. En tant que telle TECHGHIL est dotée de la personnalité morale et jouit de l'autonomie financière.

Elle bénéficie d'un régime dérogatoire en matière :

- Obéit en passation de marchés aux dispositions de la loi 2010-044 du 22 juillet 2010 portant code des marchés publics
- Fiscale, à Exception cependant de l'ITS (article 16 du décret 2001-61).

### *Mission*

L'ANAPEJ (TECHGHIL) a pour principale mission de contribuer dans un cadre de concertation entre l'Administration et les organisations professionnelles des travailleurs et des employeurs, et les organisations de la société civile, à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, à travers la création d'emploi, en vue de favoriser l'épanouissement économique, social et culturel des jeunes.

Pour ce faire, elle gère un fonds d'emploi conformément à une lettre de mission qui fixe des indicateurs de performance précis à l'Agence.

## Administration

Les organes d'administration de TECHGHIL sont :

- Un Conseil d'Orientation et de Coordination (COC) qui fait office d'organe délibérant ;
- Un Comité de Gestion ;
- Un Comité de Pilotage du Fonds ;
- Une Direction Générale avec des directions opérationnelles.

## Ressources Financières

Les principales ressources financières de TECHGHIL proviennent :

- De la subvention annuelle de l'Etat ;
- Des financements extérieurs rétrocédés par l'Etat et les organismes publics
- Des recettes et excédents résultant de ses propres activités de placement ;
- Des dons et legs.

## Contrôle Interne

Pour accomplir sa mission l'Agence s'est dotée des outils de gestion suivants :

- un plan comptable particulier inspiré du PCM ;
- un manuel de procédures comptables élaboré ;
- un système de traitement informatique de ses opérations (logiciel EBP Compta).

## Titre 2 : Les Principes Comptables

### Conventions et principes :

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du PCM et suivant les normes de présentation requise et reposent sur les principes suivants :

- Du coût historique : les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition, leur amortissement est pratiqué selon la méthode linéaire ;
- De l'unité monétaire ;
- De l'Engagement ;
- De la spécialisation des exercices ;
- De la prudence ;

- De l'importance relative.

### *Dettes et Créances :*

- Principe de la prudence : les créances sont comptabilisées dès leur acquisition et les dettes à leur naissance ; indépendamment de leurs paiements. Les dettes et les créances en ouguiya sont évaluées à leurs valeurs nominales.
- Principe de l'unification de l'unité de mesure : en vertu de ce principe du nominalisme, les opérations sont comptabilisées dans une monnaie unique : l'ouguiya (MRU).

### *Subventions d'Equipements*

Les subventions relatives à des immobilisations mises en service sont comptabilisées dans le crédit du compte « 140 Subventions d'équipement ». Elles sont soldées au moyen du compte « 149 Subventions d'équipement amorties ».

La contrepartie du compte 149 figure au compte résultat « quote-part » des subventions virée aux résultats.

# ETATS FINANCIERS

**BILAN AU 31-12-2022 EN MRU**

**ACTIF**

LIBELLES	NOTE	BRUT	AMMORTIS	NET 2022	NET 2021
AUTRES FONDS			-		
<b>immobilisations corporelles</b>	<b>1.1</b>	<b>38 328 141</b>	<b>29 327 063</b>	<b>9 001 079</b>	<b>13 139 141</b>
Matériel de transport	1.1.1	10 757 329	8 125 329	2 632 000	5 680 358
Matériel de informatiques	1.1.2	9 470 380	7 164 528	2 305 852	2 116 810
AAI	1.1.3	4 333 200	3 572 924	760 276	1 902 000
Matériel de sécurité	1.1.4	82 536	82 536	0	65 419
Matériels et mobiliers de bureaux	1.1.5	13 684 697	10 381 746	3 302 951	3 374 555
<b>Immobilisations financières</b>		<b>234 802 228</b>		<b>234 802 228</b>	<b>234 802 228</b>
Prets immobilisés	1.2.1	<b>234 802 228</b>		<b>234 802 228</b>	<b>234 802 228</b>
<b>Créances d'actif</b>	<b>1.3</b>	<b>16 038 976</b>		<b>16 038 976</b>	<b>16 038 981</b>
Fournisseurs	1.3.1	133 277		133 277	133 277
Clients	1.3.2	1 063 123		1 063 123	1 063 123
Personnels	1.3.3	1 762 508		1 762 508	1 762 508
Etat	1.3.4	10 300 000		10 300 000	10 300 000
Autres	1.3.5	2 780 068		2 780 068	2 780 073
<b>Tresoreries</b>	<b>1.4</b>	<b>31 832</b>		<b>31 832</b>	<b>12 348 935</b>
Banques	1.4.1	30 472		30 472	12 348 935
Cisses	1.4.2	1 360		1 360	
<b>TOTAUX</b>		<b>289 201 176</b>	<b>29 327 063</b>	<b>259 874 114</b>	<b>276 329 285</b>

## BILAN AU 31-12-2022 EN MRU

### Passif

Libelles		2022	N-1
<b>Capitaux propres</b>	<b>2.1</b>	<b>230 866 196</b>	<b>247 556 912</b>
Fonds fonctionnement	2.1.1	15 096 576	10 128 229
fonds d'emploi	2.1.2	220 110 717	220 150 717
autres fonds	2.1.3	11 005 558	11 005 558
Resultat anterieur	2.1.4	6 272 408	13 728 293
Resultat Agence 2022 PERTE	-	11 711 409	-
Resultat fonds 2022 PERTE	-	9 907 653	- 7 455 885
<b>Dettes passif</b>	<b>2.2</b>	<b>28 251 482</b>	<b>28 108 189</b>
Fournisseurs	2.2.1	1 129 068	1 195 703
Clienets	2.2.2	8 931 200	8 931 200
personnels	2.2.3	33 155	33 155
Etat	2.2.4	11 948 713	11 738 785
Organismes	2.2.5	633 364	633 364
autres	2.2.6	5 575 983	5 575 983
<b>Tresoreries</b>	<b>3.1</b>	<b>756 436</b>	<b>664 185</b>
Banques	3.1.1	756 436	664 185
Cisses			
<b>TOTAUX</b>		<b>259 874 114</b>	<b>276 329 285</b>

COMPTE DE RESULTAT ( PRODUITS ) AGENCE  
31/12/2022

N°	CREDIT		Totaux au 31/12/2022	Totaux au 31/12/2021
	Exploitat°	H.exploitat°		
<b>Cptes</b>				
<b>DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION</b>				
70 ° SUBVENTION ETAT				
° SUBVENTION ETAT POUR LE FONCTIONNEMENT	49 446 714,70		49 446 714,70	48 369 178,93
71			-	
72			-	
<b>Sous-total : productions</b>	<b>49 446 714,70</b>	<b>-</b>	<b>49 446 714,70</b>	<b>48 369 178,93</b>
74 ° Produits et profits divers				
76 ° Subventions d'exploitation ( et d'equilibre)			-	
77 ° Produits financiers			-	-
78 ° Reprises sur amortissements et provisions			-	-
			-	
<b>Solde débiteur : Perte</b>	<b>11 711 408,74</b>		<b>11 711 408,74</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>61 158 123,44</b>		<b>61 158 123,44</b>	<b>48 369 178,93</b>
<b>DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)</b>				
84 ° Produits de cession d'éléments d' actif (84)				
° Amortissements correspondants aux éléments cédés				
<b>Solde débiteur: Moins value de cession</b>				
<b>TOTAL</b>			-	-
<b>DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT(85)</b>				
82 ° Résultat d'exploitation (solde créditeur )			-	
82 ° Résultat hors exploitation (solde créditeur )			-	
840 ° Plus values de cession				
855 ° Réintégration des plus values à réinvestir				
<b>Solde débiteur : Perte avant impôt</b>				
<b>TOTAL</b>			-	
<b>DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)</b>				
° Bénéfice avant impôt			-	
<b>Solde débiteur : Résultat net de la période (Perte)</b>			<b>11 711 408,74</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>11 711 408,74</b>	<b>-</b>

COMPTE DE RESULTAT AGENCE ( CHARGES ) MRU

CPT ES	Exploitation	Hors exploitation	Totaux au 31/12/2022	Totaux au 31/12/2021
<b>DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION ( 82 et 082 )</b>				
60 Coût d'achat des marchandises vendues			-	-
° Achats Matière	4 353 080,19		4 353 080,19	4 190 149,92
° Variation des stocks de marchandises ( + ou - )				
60 Consommations en provenance de tiers			-	-
à ° Achats de matières premières et autres approvisionnements ( éventuellement emballages )			-	-
° Achats d'approvisionnements non stockés				
61 ° Achats de sous-traitance			-	-
62 ° Charges externes liées à l'investissement	5 453 455,40		5 453 455,40	5 487 406,08
63 ° Charges externes liées à l'activité	3 631 436,11		3 631 436,11	2 170 943,00
<b>Sous-total : consommations intermédiaires</b>	<b>13 437 971,70</b>	<b>-</b>	<b>13 437 971,70</b>	<b>11 848 499,00</b>
64 ° Charges et pertes diverses	292 000,00		292 000,00	226 000,00
65 ° Frais de personnel	35 716 743,00		35 716 743,00	35 186 497,50
66 ° Impôts et taxes			-	-
67 ° Charges financières			-	-
68 ° Dotations aux amortissements et provisions	11 711 408,74		11 711 408,74	1 108 181,99
<b>Solde créditeur : Bénéfice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>61 158 123,44</b>	<b>-</b>	<b>61 158 123,44</b>	<b>48 369 178,49</b>
<b>DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)</b>				
84 ° Valeur des éléments cédés			-	-
° Frais annexes de cession transférés				
<b>Solde créditeur: Plus value de cession</b>			-	-
<b>TOTAL</b>			-	-
<b>DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT (85)</b>				
° Résultat d'exploitation (solde débiteur)				
82 ° Résultat hors exploitation (solde débiteur)				
849 ° Moins-values de cession				
859 ° Engagement à réinvestir				
<b>Solde créditeur: Bénéfice avant impôt</b>			-	-
<b>TOTAL</b>			-	-
<b>DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)</b>				
86 IMF/CA			-	-
86 ° Impôt sur le résultat BIC			-	-
<b>Solde créditeur : Résultat net de la période (REPORT POSITIF)</b>			-	-
<b>TOTAL</b>			<b>11 711 408,74</b>	<b>-</b>

31/12/2022

N°	DEBIT		Totaux au 31/12/2022	Totaux au 31/12/2021
	Exploitation	Hors exploitat		
CPTES				
<b>DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION ( 82 et 082 )</b>				
69 charges du fonds			-	-
691 ° prospection			-	68 500
691 ° stages de qualification			-	418 400
691 Inertion			-	
691 honoraires experts	14 242 412		14 242 412	14 252 012
691 formation			-	
691 suivi evaluation			-	
6913 système d'information			-	1 255 303
6913 déploiement dans les willayas			-	1 387 592
6914 lancement de la reorganisation			-	499 780
692 suivi et accompagnement des projets	9 907 653		9 907 653	3 598 670
692 communication			-	225 040
692 incubateur BOUGHE			-	2 600
<b>Sous-total : consommations intermédiaires</b>	<b>24 150 065</b>	-	<b>24 150 065</b>	<b>21 707 897</b>
			-	
<b>Solde créditeur : Bénéfice</b>		-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>24 150 065</b>	-	<b>24 150 065</b>	<b>21 707 897</b>
<b>DETERMINATION DES RESULTATS SUR CE D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)</b>				
84 ° Valeur des éléments cédés			-	-
° Frais annexes de cession transférés				
<b>Solde créditeur: Plus value de cession</b>				-
<b>TOTAL</b>			-	-
<b>DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT (85)</b>				
° Résultat d'exploitation (solde débiteur)			-	-
82 ° Résultat hors exploitation (solde débiteur )				
849 ° Moins-values de cession				
859 ° Engagement à réinvestir				
<b>Solde créditeur: Bénéfice avant impôt</b>				-
<b>TOTAL</b>			-	-
<b>DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)</b>				
86 IMF/CA			-	-
86 ° Impôt sur le résultat BIC			-	-
<b>Solde créditeur : Résultat net de la période (REPORT POSITIF)</b>			-	-
<b>TOTAL</b>			<b>9 907 653</b>	<b>7 455 885</b>

COMPTE DE RESULTAT ( PRODUITS ) FONDS D'EMPLOIE EN MRU

31/12/2022

N°	CREDIT		Totaux au 31/12/2022	Totaux au 31/12/2021
	Exploitat°	H.exploitat°		
<b>Cptes</b>				
<b>DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION</b>				
70 ° SUBVENTION ETAT				
° SUBVENTION ETAT POUR LE FONCTIONNEMENT	14 246 412		14 246 412	14 252 012
71			-	-
72			-	-
<b>Sous-total : productions</b>	<b>14 246 412</b>	<b>-</b>	<b>14 246 412</b>	<b>14 252 012</b>
74 ° Produits et profits divers			-	-
76 ° Subventions d'exploitation ( et d'equilibre)			-	-
77 ° Produits financiers			-	-
78 ° Reprises sur amortissements et provisions			-	-
<b>Solde débiteur : Perte</b>	<b>9 907 653</b>		<b>9 907 653</b>	<b>7 455 885</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>24 154 065</b>		<b>24 154 065</b>	<b>21 707 897</b>
<b>DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)</b>				
84 ° Produits de cession d'éléments d' actif (84)				
° Amortissements correspondants aux éléments cédés				
<b>Solde débiteur: Moins value de cession</b>				
<b>TOTAL</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT(85)</b>				
82 ° Résultat d'exploitation (solde créditeur )			-	-
82 ° Résultat hors exploitation (solde créditeur )			-	-
840 ° Plus values de cession				
855 ° Réintégration des plus values à réinvestir				
<b>Solde débiteur : Perte avant impôt</b>				
<b>TOTAL</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)</b>				
° Bénéfice avant impôt			-	-
<b>Solde débiteur : Résultat net de la période (Perte)</b>			<b>9 907 653</b>	<b>7 455 885</b>
<b>TOTAL</b>			<b>9 907 653</b>	<b>7 455 885</b>

### Titre 3 : Les Postes du Bilan

Le bilan, au 31/12/2022 présente un total de **259 874 114 Mru contre 276 329 285 Mru** en 2021, soit une diminution d'environ 6%.

#### Chapitre 1 – Actif

#### **NOTE 1 : Immobilisations corporelles : 38 328 141,4 MRU**

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements au 31/12/2022 s'analysent comme suit :

Elles représentent principalement les acquisitions réalisées sur les fonds de dotation et subventions de l'Etat.

Elles se résument comme suit :

NOTE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
2-1-1	2110000000	Agencements et Aménagements des te	1 381 924,30
2-1-2	2122000000	Installations Agencements et Aména	519 877,00
2-1-3	2151000000	Véhicules	10 757 328,50
2-1-4	2161000000	Matériel de bureau	6 375 242,40
2-1-5	2162000000	Matériel Informatiques	9 470 380,40
2-1-6	2163000000	matériel buvettes	173 470,00
2-1-7	2164000000	matériel de sécurité	82 536,00
2-1-8	2181000000	Mobiliers de Bureau	6 835 984,60
2-1-9	2181010000	Mobilier de logement	300 000,00
2-1-10	2182000000	Installations, aménagements, agencem	2 431 398,20
		TOTAL	38 328 141,40

#### **Note 1.1 .1 Agencement et aménagement**

**1 381 924 Mru**

Des travaux de peintures des bureaux, une dalle et un faux plafond ont été réalisés cette année pour une valeur de 422 211 MRU et l'acquisition d'un centenaire 20 pieds à 164 064 MRU soit un mouvement total de 586 275 MRU Annexe 1

#### **Note 1.1 2 CONSTRUCTION**

**519 877 Mru**

Ce compte a été mouvementé par 174 000 MRU relatif à l'achat et montage d'un garage ouvert (Cinq places) au profit de la direction générale Annexe 2

**Note 1.1.3 Véhicules**

**10 757 328 ,5 Mru**

En 2022 est sur financement du fond TECHGHIL s'est doté de 3 voitures une pick up FIAT et deux voitures légères RENAULT pour montant TTC de 2 605 000 MRU

**Note 1.1.4 2161000000 Matériel de bureaux**

**6 375 242,40 Mru**

Ce compte a subi une variation de 42% soit 2 650 768,20 Mru (ANNEXE 1) , 417 252 MRU pour l'achat de 15 climatiseurs , 651 665 MRU pour l'acquisition de 15 bureaux, 131 275 MRU pour 10 fauteuils , 244 180 MRU pour 61 chaises visiteurs et 894 441 MRU l'achat d'un groupe 50 KVA ce dernier est a reclassé sur Matériel d'exploitation , le reste des montants est a nivelé sur mobilier de bureaux **Annexe 4**

**Note 1.1.5 2162000000 Matériel informatiques**

**9 470 380,4 Mru**

Le fait marquant sur ce poste est l'acquisition en 2022 de matériel informatique pour une valeur de 1 587 809 MRU soit une variation de 135% par rapport au acquisition de 2021 (ANNEXE 3)..

**Note 1.1.6 2163000000 Matériel buvette**

**173 470 Mru**

Ce compte n'a pas subi de mouvements en 2022

**Note 1.1.7 2164000000 Matériels de sécurité**

**82 536 Mru**

Le solde de ce compte 82 536 Mru n'a pas varié par rapport l'exercice précédent 2022.

**Note 1.1.8 2181000000 Mobiliers de bureaux**

**6 835 985 Mru**

Les mouvements a passé sur ce compte sont imputés sur le 2161000000

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles est 11 741 914 soit une augmentation de 10 633 732 au titre de l'exercice 2022, un amortissement complémentaire des immobilisation corporelles est passé en 2022 pour régulariser les amortissements antérieurs non comptabilisés sur les exercices précédents de ce fait ces immobilisations sont amortis à 100 %

Les taux d'amortissement sont théoriquement appliqués selon la méthode linéaire :

<b>Immobilisations</b>	<b>Taux d'amortissement</b>
Agencement, Aménagement, Installation	10%
Matériel de transport	25 %
Matériel de bureau informatique	20 %
Mobiliers de bureau	10 %

Ces taux ont été appliqués pour le calcul de l'amortissement des immobilisations acquises en 2022

**NOTE 2 : Immobilisations Financières :**

**234 802 228 MRU**

	NOTE	BRUT	AMMORTIS	NET	EXERCICE N-1
Immobilisations financières		234 802 227,70		234 802 227,70	234 802 227,70
Prets immobilisés	2.1	234 802 227,70		234 802 227,70	234 802 227,70

### Note 2 .1 Prêts

234 802 227.70 Mru

Il s'agit des prêts consentis aux opérateurs l'encours de cette créance au 31/12/2022 s'élève à **234 802 228 Mru** , en 2022 ce compte n'a enregistré aucun mouvement

### Situation de Créances en 2022

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
2690101000	CNACE	2 728 750,00
2690102000	KEWEL	7 817 108,50
2690103000	EL VOWZ	2 937 450,00
2690104000	AGEC	1 948 325,00
2690105000	APME	8 632 253,20
2690106000	AMPFP	5 538 214,80
2690107000	AL AMANA	4 231 250,00
2690108000	CECFAP	4 518 125,00
2690109000	MECD	4 545 000,00
2690110000	BACIM BANK	200
2690111000	MRIP	3 314 000,00
2690111100	BOUGEMMA	5 490 600,00
2690111200	Projets collectifs	1 984 493,50
2690111300	EL WAFFA	2 593 625,00
2690111400	CECD-M	509 575,00
2690112000	PROCAPEC	173 951 597,70
2690112001	MECPAM	4 061 660,00
	<b>TOTAL</b>	<b>234 802 227,70</b>

Nous avons constaté l'absence d'un échéancier pour le recouvrement, le PROCAPEC qui l'intermédiaire entre TECHGHIL et les bénéficiaires est chargé de recouvrir ces prêts et de transmettre les dossiers de financement à TECHGHIL.

Vu l'importance du montant de la créance de PROCAPEC ce dossier devrait être traité avec plus de rigueur, PROCAPEC est appelé à respecter ses engagements.

Pour les autres débiteurs les procédures de recouvrement doivent être mises en œuvre

### NOTE 3 : Valeurs

15 946 252 Mru

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit

RUBRIQUES		31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs	2.1.1	133 277	133 276,65
Clients	2.1.2	1 063 123	1 063 123,00
Personnels	2.1.3	1 762 508	1 762 508,01
Etat	2.1.4	10 300 000	10 300 000,04
Debiteurs divers	2.1.5	2 655 512	2 780 073,23
Banques	2.1.6	30 472	12 287 655,08
Caisses	2.1.7	1 360	61 280,00
<b>Total actif circulant</b>		<b>15 946 252</b>	<b>28 387 916,01</b>

La variation de cette rubrique est justifiée par les soldes de trésorier au 31/12/22 le compte du fonds est pratiquement soldé

### **Note-3 . 1 Fournisseurs débiteurs**

**133 276.60 Mru**

Le montant de ce poste comptable au 31/12/2022 est de : 133 276,6 MRU.

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
4015000435	Me Saleck ould Nene	10 000,00	10 000,00
4015000441	SEARA Mnie	4 269,00	4 269,00
4015800000	SOMELEC	2	2
4015990200	buvettes	58 655,00	58 655,00
4015990260	Buvett. Ghorby	4 900,00	4 900,00
4015990320	IMPRIMERIE NATIONAL	40	40
4015990611	Ghaithy ould memma	2 118,70	2 118,70
4015990924	Atelier Electro Ménager	8 000,00	8 000,00
4015999011	ASPOM	26 526,30	26 526,30
4015999200	Journal El Bourhane	10 000,00	10 000,00
4015999360	Ets Lemine	2 730,40	2 730,40
4015999372	NISSAN	6 035,20	6 035,20
	<b>TOTAL FRS CREDITEURS</b>	<b>133 276,60</b>	<b>133 276,60</b>

Les montants en question remontent à plusieurs exercices antérieurs et n'ont jamais fait l'objet d'aucune provision.

### **Note 3 . 2 Clients**

**1 063 123 Mru**

Le solde débiteur de ce poste n'a subi aucun changement en 2022 il est arrêté au 31/12/2021 à la somme 1 063 123 MRU.

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

- Convention avec le Ministère de l'emploi de l'insertion et de la formation professionnelle : 975 345 MRU, ce montant destiné à la prise en charge des syndicalistes qui devaient se rendre à l'étranger a été couvert par l'Agence qui a cette date n'a pas été remboursé en dépit de plusieurs lettres de relances.
- Ecart Constaté sur l'exécution de la convention de financement de la Mutuelle « BOUGEMA ». Il correspond à un trop versé par rapport au montant accordé et porté sur le document contractuel.

Nous recommandons d'intégrer ce dernier montant **trop versé** sur les prêts de BOUGEMA et de le reclasser comme étant des immobilisations financières jusqu'à sa facturation sur la Mutuelle « BOUGEMA ».

### **Note 3.3 Personnel et compte rattachés**

**1 762 508 Mru**

Le montant de ce poste comptable au 31/12/2022 est arrêté à 1 762 508 MRU détaillé en ANNEXE 7.

Ce solde représente des avances consenties au personnel non remboursées au 31/12/2022 et nous signalons que la plupart de ces avances remontent à l'exercice financier 2008 d'où ils doivent être virés au compte de résultat comme étant une perte latente après avoir achevé le processus de contentieux et de recouvrement.

Nous signalons également qu'aucune action de recouvrement n'a été entamée sur cet exercice financier, malgré que 10% de cette créance concerne un personnel toujours présent à l'Agence c'est-à-dire un montant de 176 251 MRU.

La plus grande partie de ce montant "90%" concerne des employés qui ont quitté l'agence depuis quelques temps.

Elles s'analysent comme suit :

Bénéficiaires ayant quitté l'Agence qu'il convient de relancer (1 505 149 MRU)

NOM ET PRENOM	ENCOURS
Lalla mint Med El Keibir	28 300
SIDI MAYOUF	54 066
ISSELMOU OULD SIDI MED	6 897
Hamoud ould Lezgham	81 031
Ely cheikh ould hadramy	9 600
MED MAHMOUD OULD BAH	30 662
ADAMA DIENG	4 016
Aicha Vall Verges	673 392
Esseyid Ould Ikhali	9 000
AHMED OULD DEDDAHI	324 902
Ahmedou ould Kettab	67 564
Ahmed ould El Haj	7 900
Daha Mamadou	153 912
Vadel O/ Moctar Formateur	12 000
ABDALLAHI O CHEIKH	41 909
	<b>1 505 149</b>

### Note 3.4 Etat

**10 300 000.04 Mru**

Le montant de ce poste comptable au 31/12/2022 est détaillé comme suit

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
431000000	ETAT SUBVENTION A RECEVOIR AGENCE	4 450 000,04	4 450 000,04
431010000	ETAT SUBVENTION A RECEVOIR FONDS	5 850 000,00	5 850 000,00
	<b>Total etat</b>	<b>10 300 000,04</b>	<b>10 300 000,04</b>

La rubrique se compose de produits à recevoir et se détaille comme suit

CDHLCPI : 5 850 000 MRU. Il s'agit d'un reliquat d'une subvention que cette institution devait verser à l'Agence avant la décision de sa liquidation. Un chèque correspondant au montant aurait d'ailleurs été établi et serait actuellement entre les mains du liquidateur. Il convient à notre avis de le saisir pour savoir le sort qui sera réservé à la créance afin de statuer définitivement sur son maintien ou son annulation de la comptabilité ;

Antenne de Nouadhibou : 4 450 000 MRU. Ce montant correspond à une subvention promise et matérialisée par un décret devant servir à l'ouverture d'une antenne à Nouadhibou. Cette décision étant devenue sans objet il y a lieu de procéder à son annulation.

**Ces écritures sont à comptabiliser sur les comptes 468 et pas 43 leur imputation remonte à des exercices antérieurs**

### Note 3.5 Débiteurs Divers

**2 748 600 Mru**

Le montant de ce poste au 31/12/2022 est : 2 748 600 MRU. Contre le même montant pour l'exercice 2021.

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
4310101000	Dotation fades	2 653 792,20	2 653 792,20
4640100000	DEBITEURS DIVERS FONDS	1 720,00	1 720,00
4880000000	Comptes d'attente à régulariser	93 088,00	93 088,00
<b>Total</b>		<b>2 748 600,20</b>	<b>2 748 600,20</b>

### Note 3.6 Valeurs Disponibles-Banques

**30 471 ,65 Mru**

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
5501000000	BCM Agence	0,05	0,05
5507000000	BMCI	2 655,60	2 655,60
5509400000	TRESOR Fonds*	-	12 217 183,69
5509500000	TRESOR FNUAP	27 816,00	27 816,00
<b>TOTAL</b>		<b>30 471,65</b>	<b>12 247 655,34</b>

Elles regroupent les disponibles au 31/12/2022 au niveau des comptes de l'Agence et du fonds. Les comptes de TECHGHIL sont domiciliés au niveau du Trésor. Annexe 5 et 6

Les états de rapprochement font apparaître des écritures que la comptabilité devrait passer depuis l'année dernière

Les comptes bancaires clôturés suite à une décision ministérielle restent toujours à exister dans la comptabilité de l'Agence il est lieu d'apurer ses comptes et redresser cette situation.

### Note 3.7 Valeurs Disponibles-Caisses

**61 280 Mru**

Le solde des caisses au 31/12/2022 est détaillé ci-dessous, il y a lieu de mentionner que ces caisses non pas été inventorié au 31/12/2022

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
Caisse	280,00	280
CAISSE CARRBURANT FONDS	1 000,00	61 000
CAISSE FONDS	80,00	
<b>TOTAL</b>	<b>1 360,00</b>	<b>61 280</b>

## Chapitre II – Passif

Les subventions allouées par l'Etat et autres organismes à l'Agence destinées à équipement et à installation et au fonctionnement sont inscrites au passif du bilan dans les comptes capitaux propres et scindées en :

- Fonds de fonctionnement de l'Agence qui reçoit et décrit les dépenses de fonctionnement (frais de fonctionnement courants, frais divers de gestion, salaires et appointements des personnels, etc.) ;
- Fonds d'emplois destinés à financer Investissement (frais de prospection, de formation et d'appui à l'insertion) 1
- Autres fonds qui eux reçoivent les financements d'appoints des organismes partenaires.

Les soldes de ces comptes résultant de l'usage des financements (produits - charges) sont transférés au passif du bilan consolidé dans le compte résultat en instance d'affectation.

### Note 4 : Capitaux propres

**267 633 273,65 Mru**

Au 31/12/2022 ces fonds se présentent ainsi qu'il suit :

Rubriques	NOTE	31/12/2022	31/12/2021
Fonds fonctionnement	4.1	15 127 080,96	10 128 229,16
fonds d'emploi	4.2	220 110 716,70	212 694 831,70
autres fonds	4.3	11 003 205,08	11 005 558,02
Resultat anterieur	4.4	6 272 407,70	13 728 292,70
Resultat Agence 2022	-	11 711 408,74	-
Resultat fonds 2022	-	9 907 653,00	-
<b>Capitaux propres</b>		<b>230 894 348,70</b>	<b>247 556 911,58</b>

#### **NOTE 4.1 Fonds de fonctionnement**

**15 127 080 ,96 Mru**

Ce compte enregistre toutes les dépenses relatives au budget de fonctionnement de l'agence, au 31/12/2022 son solde est 230 894 348 ,7 Mru cette variation négative de 16 662 563 MRU est due à différence entre les dépenses réalisées 49 388 478,54 Mru et la subvention budgétisée 48 369 178,93 MRU

#### **NOTE 4.2 Fonds d'emploi**

**220 110 716,7 Mru**

Les dépenses de formation prospection et insertion son imputé sur ce compte.

Le fait marquant est que la loi de finance 2022 n'avait pas prévue de subvention pour le fonds d'emploi ce qui explique cette diminution de poste.

Le solde au 31/12/21 du compte fonds d'emplois ouvert au trésor à permis de régler les engagements contractés en 2022

Les honoraires des experts ont été budgétisés sur le budget des salaires est payé pour un montant de 14 252 012 Mru

#### **NOTE 4.3 Autres fonds**

**11 005 558,28 Mru**

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
1050102000	FONDS M IGRACION	748 057,08	748 057,08
1050110000	Fond Sonader	57,00	57,00
1050120000	Fond Fnuap	255 091,00	255 091,00
1050130000	Plan d'urgence	10 000 000,00	10 000 000,00
1065000000	Produit des activités et Services rendus par le fonds	2 353,20	2 353,20
	<b>TOTAL</b>	<b>11 005 558,28</b>	<b>11 005 558,28</b>

**Il y a lieu de mentionné qu'en 2022 – à notre connaissance - TECHGHIL n'avait pas bénéficié d'aucun financement hors celui du budget de l'état.**

Les comptes de ce poste non pas enregistrés de mouvements en 2022

#### **NOTE 4.4 Résultats antérieure**

**13 728 292.70 Mru**

Ce solde est le cumul des résultats antérieurs n'a pas subi de variation en 2022

Les capitaux connaissent une diminution (6%) par rapport à leur niveau de 2021, soit en valeur absolue 16 662 563 MRU provenant essentiellement à la baisse du fonds d'emploi

## Note 5 : Dettes à court terme

**28 772 373.33 Mru**

Rubriques	Note	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs	5.1	1 195 702,50	994 532,50
Clients créditeurs	5.2	8 931 199,99	8 931 199,99
Personnels et comptes rattaches	5.3	33 154,72	33 154,72
Etat et collectivité publique	5.4	11 738 784,73	11 548 868,00
Organismes sociaux	5.5	633 364,25	633 364,25
Créditeurs divers	5.6	5 575 982,55	5 575 982,55
Banques	5.7	664 184,59	664 184,59
<b>Total dettes à court termes</b>		<b>28 772 373,33</b>	<b>28 381 286,60</b>

### Note 5 . 1 Fournisseurs

**1 195 720.5 Mru**

Le solde de ce poste est détaillé en Annexe

### Note 5. 2 Clients créditeurs

**8 931 199 .99 Mru**

- Comme les années précédentes, les clients créditeurs représentent 32% de la rubrique c'est-à-dire le plus grand montant en cette rubrique, après les dettes d'Etat , le montant y afférant se rapporte aux lignes de crédits ouvertes au profit des Mutuelles via la PROCAPEC qui devrait transmettre une copie des dossiers des mutuelles bénéficiant des prêts détaillant le montant des échéances et leurs délai d'encaissement ce que la PROCAPEC n'a pas réalisée à ce jour . Aucun montant n'a été versé en 2022 par PROCAPEC à titre de remboursement de prêt

### Note 5 .3 Personnel

**33 154.72 Mru**

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
4250000000	Avances et acomptes au personnels	15 642,80	15 642,80
4250906000	LALLA MINT SID AHMED	260,00	260,00
4250990100	MED ABDALLAHI O MED MAHMOUD	22,00	22,00
4250990200	DELLILA	265,00	265,00
4250990201	Brahimould venane	25,00	25,00
4250990600	MAHFOUD O NDEGELLA	516,13	516,13
4250993523	Mohamed O/ Nemy	79,05	79,05
4250999007	Gouha mint Nah	872,62	872,62
4250999015	Melainine o/ Kleib	445,00	445,00
4250999025	Cheikhnaould Sidaty	297,20	297,20
4250999034	Mohamedould Amarould ahmed	2 931,73	2 931,73
4250999532	Habsa Dia	120,00	120,00
4250999545	Thiam Amadou Formateur	1 900,00	1 900,00
4250999970	MED VAL O MED ABE	5 720,30	5 720,30
4259999292	MOHAMEDY	57,89	57,89
4259999910	LEKBIR EXPERT	4 000,00	4 000,00
	Total	<b>33 154,72</b>	<b>33 154,72</b>

#### Note 5 . 4 Etat et collectivité publique

**11 948 712.93 Mru**

Cette rubrique est détaillée ci dessous

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
Fonds de dotations et subventions à recevoir	736,8	736,8
IMF	97 463,55	97 463,55
IMF sur Fonds	104 636,40	237 690,40
IRF	397 489,40	397 489,40
IF	320 873,50	320 873,50
Droit d'enregistrement	126 024,45	126 024,45
ITS	10 116 504,93	10 116 504,93
Etat TVA à décaisser	265 013,70	265 013,70
TVA à décaisser sur fonds	519 970,00	176 988,00
<b>TOTAL</b>	<b>11 948 712,73</b>	<b>11 738 784,73</b>

Cette variation des comptes états est relative au reliquat de l'IMF et TVA retenues en 2022 sur les paiements de fonds non versés aux impôts , IMF et TVA de 2021 ont été payés en 2022

#### Note 5 . 5 Organismes sociaux

**633 364.25 Mru**

Cette rubrique n'a pas varié en 2022 elle détaillée comme suit

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
4400000000	CNSS	33 456,40	33 456,40
4401000000	Caisse retraite	4 943,60	4 943,60
4402010000	ASSURANCE CNAM	594 964,25	594 964,25
<b>Total</b>		<b>633 364,25</b>	<b>633 364,25</b>

## Note 5 . 6 Crédeurs divers

**5 575 982.55 Mru**

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
4645000000	Créditeurs divers	2 707 285,55	2 707 285,55
4680000000	charges à payer	1 426 160,50	1 426 160,50
4680100000	Charges à payer Fonds	1 442 536,50	1 442 536,50
<b>TOTAL</b>		<b>5 575 982,55</b>	<b>5 575 982,55</b>

Ce solde n'a connu aucune variation en 2022 sont solde est justifié en partie comme suit :

- La TVA due sur le coût d'acquisition de véhicules financés par le FADES.
- Laquelle acquisition était l'objet d'une convention de financement qui n'avait pas précisé la partie devant acquitter les impôts. Les factures transmises mentionnent un montant de TVA de 1 329 048 MRU ;
- Un montant de 1 250 000 MRU reviré à l'Agence par PROCAPEC du fait de l'imprécision de sa nature et de son objet
- Des charges à payer qui s'élèvent à 2 868 697 MRU résultant de financement de programmes spécifiques budgétisés mais non réalisés pour 1 442 537 MRU depuis 2008 et 1 426 100 MRU de reliquat de prime d'ancienneté du personnel.

## Note 5 . 6 Banques

**756.435,90 Mru**

Cette rubrique banques créditrices a varié en 2022 pour 92 251.31 MRU, les relevés des banques ci-dessous ne nous ont pas été transmis

COMPTE	LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
5503000000	BCM fonds	28 521,82	28 521,82
5505000000	BNM	2,24	2,24
5509300000	Trésor	635 660,53	635 660,53
5509400000	tresor fonds	92 251,31	
<b>Total</b>		<b>756 435,90</b>	<b>664 184,59</b>

Au 31/12/2022, le montant de la classe passif courant a été arrêté à un montant de 29 007 717 ,64 Mru contre un montant de 28 772 373.33 MRU en 31/12/2021

Nous constatons que cet exercice a connu une stabilité de ces dettes, mais nous regrettons l'absence de tout protocole avec la Direction Générale des Impôts pour redresser cette situation qui impacte très fortement la situation nette comptable de l'Agence.

## CHARGES

### NOTE 6 Achats

4 348 080,19 Mru

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
6061000000	Electricité	888 403,75	1 057 273,70
6061200000	Eau	69 708,44	356 522,20
6062100000	Carburant et lubrifiants	1 599 000,00	801 000,00
6063100000	Produits et matériel d'entretiens	209 890,40	343 510,80
6064000000	Fournitures de bureau	728 663,60	810 338,88
6065000000	Fournitures informatiques	757 596,00	680 074,82
6066000000	Autres fournitures	49 822,00	45 729,52
6067000000	Vetement de Travail	49 996,00	95 700,00
<b>TOTAL ACHATS</b>		<b>4 353 080,19</b>	<b>4 190 149,92</b>

### NOTE 7 Charges liées à l'investissement

5 387 196,20 Mru

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
6201000000	Loyer siège	3 452 480,96	2 846 049,28
6202000000	Locations diverses	203 000,00	88 160,00
6210000000	Travaux d'entretiens et de réparations	1 443 715,24	2 420 196,80
6260100000	Frais séminaires	288 000,00	133 000,00
<b>Total charges liées a l'investissement</b>		<b>5 387 196,20</b>	<b>5 487 406,08</b>

**NOTE 8 Charges liées à l'activité**

**3 631 436, 11 Mru**

COMPTE	LIBELLE	31/12/2021	31/12/2021
6311200000	Missions à l'étrangers	427 442,00	268 500,00
6312200000	Missions à l'intérieurs	362 000,05	287 100,00
6313000000	Réceptions	510 550,00	88 740,00
6321000000	Frais telecommunications	1 227 064,06	535 113,44
6331400000	Honoraires audit et comptabilité	145 000,00	145 000,00
6340100000	Frais de publicité,propagande, publication	96 280,00	94 000,00
6380000000	charges diverses	357 000,00	342 490,00
6390100000	Frais conseil	506 100,00	410 000,00
	<b>Total charges liees à l'activite</b>	<b>3 631 436,11</b>	<b>2 170 943,44</b>

**NOTE 9 Charges diverses**

**226 000 Mru**

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
6430000000	Jetons de présences	292 000,00	226 000,00
	<b>Total charges diverses</b>	<b>292 000,00</b>	<b>226 000,00</b>

**NOTE 10 Salaires et charges salariales**

**35 716 743**

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
6501000000	Salaires et appointements	31 906 318,00	31 888 495,00
6520100000	Charges sociales		
6553000000	Soins médicaux et pharmacie	2 444 425,00	2 440 954,00
6570200000	Autres avantages en especes	1 366 000,00	857 048,50
	<b>Total salaires et charges salariales</b>	<b>35 716 743,00</b>	<b>35 186 497,50</b>

NOTE 11 Dotation amortissement

11 741 914,14 Mru

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
6801000000	Dotations aux amortissements AAI	1 902 000,00	105 904,60
6802000000	Dotations aux ammortiss de Materiel Info	1 398 765,93	358 248,35
6803000000	Dotations aux Ammortiss de Moblier de Bureau	2 760 790,70	489 714,19
6804000000	Dotations aux ammorti vehuciles	5 680 357,51	154 314,85
<b>Total dotation amortissement</b>		<b>11 741 914,14</b>	<b>1 108 181,99</b>

Titre 4 - Tableaux de résultats

Le Tableau de résultat de l'agence au 31/12/2022

Le tableau de résultat de l'Agence dégage une perte de 11 711 408,74 MRU.

COMPTE INTITULE	DEBIT	CREDIT
Subvention d'exploitation Agence PRODUITS		49 446 714,70
Charges Agence	61 158 123,44	
<b>Solde Débiteur PERTE Résultats Agence 2022</b>		11 711 408,74
TOTAUX	61 158 123,44	61 158 123,44

Le Tableau de résultat du fonds au 31/12/2022

Le tableau de résultat du Fonds dégage un perte de 9 817 653 mru .

COMPTE INTITULE	DEBIT	CREDIT
Subvention d'exploitation FONDS PRODUITS		14 242 412,00
Charges Agence	24 150 065,00	
<b>Solde Débiteur PERTE Résultats Fonds 2022</b>		9 907 653,00
<b>TOTAUX</b>	24 150 065,00	24 150 065,00

#### Titre 6 - Exécution du Budget du Fonds

Les recettes du fonds se décomposent comme suit :

Subventions versées au titre de l'exercice 2022		
Recettes générées par le fonds		0,00
Résultat du Fond 2021 reporté		4 542 807,30

Subventions versées au titre de l'exercice 2022	12 242 412 ,00 Mru
Recettes générées par le fonds	00,00 Mru
Résultat du Fond 2021 reporté	4 452 807,30 Mru

Soit un total global de recettes de :

Les dépenses prévisionnelles ont été de 24 150 065 MRU et elles ont été exécutées à hauteur de 24 150 065 MRU.

Ces prestations s'analysent ainsi qu'il suit :

COMPTE	LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
6910020100	Formation - CFPP		
6910100000	Prospection, orientation et placement		68 500,00
6910200000	Stages de qualification		418 400,00
6910501000	Expert Appui au Fond	14 242 412,00	14 252 012,00
6910600000	Formation Qualifiante et de Reconversion		
6913002000	SI-SYSTEME INFORMATION		1 255 303,00
6913050000	DEPLOIMENT DES GUICHETS DES WILLAYAS		1 387 592,00
6914001000	lancement de la reorganisation		499 780,00
6920010000	SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES PRO ET PROG	9 907 653,00	3 598 670,00
6920201021	Communication AAE		225 040,00
6922050000	BASE DE DONNEES DCS		
6930140000	INCUBATEUR PATAM BOUGHE		2 600,00
6930500000	Frais de gestion du fonds		
<b>TOTAL</b>		<b>24 150 065,00</b>	<b>21 707 897,00</b>

Sur le compte 692 0010000 sont passé des forfaits pour les stagiaires en 3600 KUM Mru , des motivation pour le personnel de l'agence -malgré qu'il renuméré sur le budget de l'état - frais de mission etc ces depenses doivent être budgetisé et avoir l'approbation du COC

Le budget de l'Agence exécuté au 31/12/2022 s'établit en

- Recettes : 49 466 714,7 MRU ;
- Dépenses : 61 158 123,44 MRU ;

Celui du Fonds quant à lui s'est chiffré en :

- Recettes : 14 242 412 MRU
- Dépenses : 24 150 065 MRU

## Titre 7 : Observations

Nos observations et recommandations citées dans les divers rapports reste toujours à jour de ce fait il y a lieu de les réitérer ci-dessous

La principale observation concerne, l'abandon de l'amortissement linéaire des immobilisations, l'existence d'un nombre important de suspens depuis plusieurs années.

Les autres observations sur la comptabilité de l'ANAPEJ peuvent être ainsi résumées :

Au niveau des états financiers

- Un amortissement complémentaire a été passé en 2022, pour actualiser les amortissements des exercices précédents.
- Un contrat a été signé en 2020 avec un bureau local pour inventorier et codifier les immobilisations, son rapport n'a pas été livré à la date de la rédaction du présent rapport .
- L'inventaire physique des immobilisations n'est pas valorisé et ne renseigne pas sur les dates d'acquisition et de cession (même observation depuis 2013);
- Les mutuelles ne respectent pas leurs engagements vis-à-vis de l'Agence (même observation depuis 2013) ;
- Les comptes fournisseurs divers, clients, Etat et débiteurs divers trainent des montants depuis plusieurs années dont le recouvrement est devenu peu probable et qui n'ont jamais été provisionnés ou annulés (même observation depuis 2013).
- Des écritures à passer en comptabilité sont toujours en rapprochement bancaires depuis 2021
- Les immobilisations sont comptabilisées brut TTC , alors que la TVA n'ai pas amortissable

Au niveau du budget et de son exécution

Nous signalons qu'une gestion budgétaire permettrait d'instaurer des imputations par agence et par fonds de financement

## Titre 8 : Lettre de Recommandation

Les recommandations peuvent être ainsi résumées :

### GENERALES

L'imputation comptable doit respecter la nomenclature du plan comptable Mauritanien

Etablir des P V de réceptions des immobilisations, ainsi que des bordereaux d'envoi et de réception pour matériel envoyé à l'intérieur, ces documents seront joint aux factures des fournisseurs.

Récupérez mensuellement les relevés du trésor, Rachad et des banques.

### *Au niveau de l'Actif*

L'inventaire physique du patrimoine doit être fait de manière régulière et les dates d'acquisition et de cession doivent être précisées. Les immobilisations doivent être valorisées à leur coût d'achat, et majorées de leur frais annexes ;

Les montants des fournisseurs divers doivent être vérifiés et apurés.

**Vue le volume des achats dans les derniers mois un stock en magasin des fournitures au 31-12-2022 doit faire l'objet d'un inventaire physique.**

Le solde du compte clients est le même depuis 2008, il y'a lieu de le provisionner ou de le passer en charges et pertes diverses.

Les procédures de recours appropriées doivent être engagées pour assurer le recouvrement des prêts octroyés aux mutuelles qui ne respectent pas leurs engagements.

Le montant de 10 300 000 MRU inscrit au niveau du compte de l'Etat depuis 2006, et dont le recouvrement est devenu incertain doit être apuré par annulation.

Les voies de recours appropriées doivent être utilisées pour assurer le recouvrement du montant qui figure au compte personnel. Ces créances doivent être provisionnées et après avoir épuisé les voies de recours, sans résultat, elles doivent être passées en charges et pertes diverses.

Le montant des débiteurs divers 2 746 800 MRU reconduit depuis plusieurs exercices doit faire l'objet d'une clarification et d'un apurement.

Les comptes de trésorerie doivent être rapprochés, apurés à la fin de chaque mois.

### *Au niveau du Passif*

Le compte « clients créditeurs » doit être revu, analysé et corrigé en fonction du chronogramme de la mise en œuvre des programmes.

Le montant des Crédeurs divers doit faire l'objet d'une clarification et d'un apurement.

Les montants des dettes fiscales et sociales doivent être réglés de manière régulière pour éviter le paiement des pénalités et la situation actuelle doit être soldée.

### *Au niveau du Budget*

Il est recommandé de :

- Appliquer systématiquement les retenues IMF sur tous les règlements ;
- Intégrer tous les fonds reçus par l'agence au budget et éviter toute gestion extrabudgétaire.

Au niveau du contrôle interne

- L'engagement de l'agence à promouvoir, d'avantage, le contrôle interne, et renforcer les moyens de recoupement au sein du système d'information de gestion en vue de préserver la fiabilité des états de synthèses ;

## ANNEXE 1 AMENAGEMENT ET AGENCEMENT

DATE	COMPTE	NP	LIBELLE	LIEU	QTS	MONTANT
12/12/2022	2110000000	17	DALLE	SIEGE	1	132 327,00
12/12/2022	2110000000	15	FAUX PLAFOND	SALLE REUNION	1	125 280,00
12/12/2022	2110000000	16	CONTENAIRE 20 PDS		1	164 064,60
15/12/2022	2110000000	26	TRVX PEINTURE BUREAU	SIEGE	1	35 588,80
15/12/2022	2110000000	27	TRVX PEINTURE BUREAU	SIEGE	1	62 756,00
24/12/2022	2110000000	37	TRVX AMENAGEMENT D AGENCE	KAEDI TIDJ-SELIBABY	1	66 259,20
					TOTAL	<b>586 275,60</b>

## ANNEXE 2 CONSTRUCTION

DATE	COMPTE	NP	LIBELLE	LIEU	QTS	MONTANT
06/11/2022	2122000000	4	GARAGE HANGAR OUVERT	SIEGE	5	150 000,00

## ANNEXE 3 Acquisition matériels informatique

DATE	COMPTE	NP	LIBELLE	LIEU	QTS	MONTANT
06/07/2022	2162000000	5	Ordinateur Portable HP i5	AKJOUJT	1	55 100,00
30/04/2022	2162000000	4	Scanner HP Pro 2500	SIEGE SECRETERIAT	1	19 720,00
19/12/2022	2162000000	7	ORDINATEUR PORTABLE I5	S INFORMATIQUE	2	139 200,00
10/08/2022	2162000000	10	Ordinateur Portable think pad	service informatique	1	67 280,00
16/09/2022	2162000000	14	lprimante multifonction	tidjika	1	29 348,00
07/12/2022	2162000000	22	UNITE INFORMAT.HP	S INFORMATIQUE	10	394 400,00
07/12/2022	2162000000	22	ONDULEURS 2000 VA	S INFORMATIQUE	3	33 060,00
07/12/2022	2162000000	22	IMPRIMANTES CANON I LBP 5030	S INFORMATIQUE	10	133 400,00
29/06/2022	2162000000	28	Ordinateur Portable HP i5	Zoueiratt	2	104 400,00
31/08/2022	2162000000	32	Ordinateur Portable HP i5	SIEGE	1	49 880,00
13/12/2022	2162000000	33	ORDINATEUR PORTABLE I5	COMPTABLE	1	69 600,00
17/12/2022	2162000000	34	Ordinateur Portable HP i5	S INFORMATIQUE	4	222 720,00
23/12/2022	2162000000	50	FAUTEUIL	S INFORMATIQUE	2	38 280,00
23/12/2022	2162000000	50	UNITE INFORMAT.HP	S INFORMATIQUE	4	157 760,00
24/12/2022	2162000000	55	ONDULEURS 2000 VA	S INFORMATIQUE	6	66 120,00
24/12/2022	2162000000	55	MULTIPRISE	S INFORMATIQUE	10	7 540,00
					<b>TOTAUX</b>	<b>1 587 808,00</b>

## ANNEXE 4

## Nouvelle acquisition des immobilisations Matériels et mobilier de bureau



DATE	COMPTE	NP	LIBELLE	LIEU	QTS	MONTANT
01/06/2022	2161000000	3	Climatiseur 2 CV		1	32 480,00
30/04/2022	2161000000	3	Climatiseur 1,5 CV TRSP ET MONTAGE	ALEG	1	26 100,00
30/04/2022	2161000000	3	Climatiseur 1,5 CV TRSP ET MONTAGE	tidjika	1	26 332,00
10/08/2022	2161000000	5	Climatiseur 1,5 CV	ALEG	1	25 520,00
30/04/2022	2161000000	5	Climatiseur 1,5 CV	ATAR	2	51 040,00
30/04/2022	2161000000	5	RIDEAUX ET ACCESSOIRES	ATAR	6	28 362,00
30/04/2022	2161000000	7	Climatiseur 1,5 CV ET MONTAGE	AKJOUJT	1	25 520,00
07/06/2022	2161000000	8	Climatiseur 1,5 CV	ATAR	1	25 520,00
08/12/2022	2161000000	9	BOX BUREAU	SIEGE	3	174 000,00
08/12/2022	2161000000	9	CHAISES ROULANTES	SIEGE	12	83 520,00
30/04/2022	2161000000	11	CLIMATISEUR	SELIBABY	2	56 840,00
14/05/2022	2161000000	11	CLIMATISSEUR 2 CV	G TEVRAGH ZEINA	1	30 160,00
14/05/2022	2161000000	11	RIDEAUX STORE	G TEVRAGH ZEINA	9	27 144,00
14/05/2022	2161000000	11	BUREAUX AVEC RETOUR	G TEVRAGH ZEINA	2	37 120,00
14/05/2022	2161000000	11	CHAISES VISITEURS	G TEVRAGH ZEINA	25	72 500,00
14/05/2022	2161000000	11	FAUTEUIL ROULANT	G TEVRAGH ZEINA	2	14 384,00
30/04/2022	2161000000	12	CLIMATISEUR 1,5 CV	GUICHET KSAR	1	20 880,00
07/07/2022	2161000000	14	Climatiseur 1,5 CV	AKJOUJT	1	25 520,00
08/11/2022	2161000000	15	FAUTEUIL		1	14 355,00
21/09/2022	2161000000	19	Climatiseur 2 CV	tidjika	1	41 180,00
14/05/2022	2161000000	19	CHAISES VISITEURS	NKCTT SUD	20	58 000,00
14/05/2022	2161000000	19	CLIMATISEUR 2 CV	NKCTT SUD	1	30 160,00
14/05/2022	2161000000	19	BUREAUX AVEC RETOUR	NKCTT SUD	2	37 120,00
14/12/2022	2161000000	20	BUREAU DIRECTEUR GOLDEN 1,6 M AVEC RETOUR	DIRECTION GENERALE	1	41 180,00
14/12/2022	2161000000	20	BUREAU DIRECTEUR GOLDEN 1,4 M AVEC RETOUR	DIRECTION GENERALE	1	30 160,00
14/12/2022	2161000000	20	BIBLIOTHEQUE 3 BATTANTS	DIRECTION GENERALE	1	22 620,00
30/08/2022	2161000000	25	Groupe Electrogene 50 KVA	SIEGE	1	894 441,20
29/06/2022	2161000000	27	SALON	SALLE REUNION	1	87 000,00
29/06/2022	2161000000	27	FAUTEUIL MINISTRE	SALLE REUNION	2	27 840,00
29/06/2022	2161000000	27	2 TAPIS 1 X 70 ET MOQUETTE DE 19	SALLE REUNION	2	21 634,00
16/12/2022	2161000000	35	RIDEAUX ET ACCESSOIRES	D OBSERV EMPLOI	3	10 440,00
16/12/2022	2161000000	35	RIDEAUX ET ACCESSOIRES	D ADMINISTRATIVE	4	13 920,00
19/12/2022	2161000000	39	BUREAU DIRECTEUR 1,8 M AVEC RETOUR	C CHARGE DE L EMPLOI	1	44 660,00
19/12/2022	2161000000	39	FAUTEUIL	C CHARGE DE L EMPLOI	1	19 140,00
19/12/2022	2161000000	39	CHAISES VISITEURS	C CHARGE DE L EMPLOI	2	15 080,00
19/12/2022	2161000000	39	TABLE BASSE	C CHARGE DE L EMPLOI	1	8 700,00
24/12/2022	2161000000	51	FAUTEUIL	DIRECTION GENERALE	2	38 280,00
24/12/2022	2161000000	51	CHAISES VISITEURS	DIRECTION GENERALE	2	15 080,00
24/12/2022	2161000000	51	BIBLIOTHEQUE 3 BATTANTS	DIRECTION GENERALE	2	45 240,00
24/12/2022	2161000000	51	BUREAU DIRECTEUR 1,8 M	DIRECTION GENERALE	2	89 320,00
24/12/2022	2161000000	52	ARMOIRES METALLIQUES	DIRECTION FINANCIERE	3	41 760,00
24/12/2022	2161000000	52	SALON BUREAU	DIRECTION FINANCIERE	1	99 760,00
24/12/2022	2161000000	52	TABLE BASSE	DIRECTION FINANCIERE	1	8 700,00
24/12/2022	2161000000	56	HABILLAGE PORTE NOIRE EN CUIR	DIRECTION GENERALE	6	59 160,00
24/12/2022	2161000000	56	MIRROIR LAVABO	DIRECTION GENERALE	1	2 088,00
24/12/2022	2161000000	56	CHANGEMENT SERRURE	DIRECTION GENERALE	10	17 400,00
24/12/2022	2161000000	56	CHAISE ANGLAISE	DIRECTION GENERALE	1	8 700,00
					<b>TOTAL</b>	<b>2 626 060,20</b>

## ANNAEXE 5 ETAT DE RAPPROCHEMENT TRESOR

**AGENCE TECHGHIL**  
Nouakchott Mauritanie

### ETAT DE RAPPROCHEMENT AU 31/12/2022

COMPTE TRESOR 430300428 FONDS EMPLOI

DATE	LIBELLE	A PASSER PAR TECHGHIL		A PASSER PAR LE TRESOR	
		DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
	SOLDE AU 31/12/2022		92 251,31		14 837,03
	SOLDE AU 31/12/2019	1 012 237,65			771 569,31
06/01/2020	CHQ 679332 ATIGH MOHD EL MAMY		5 000,00		
07/01/2020	CHQ 679337 SID EL MOCTAR		15 000,00		
07/01/2020	CHQ 679336 SID EL MOCTAR		15 000,00		
07/01/2020	CHQ 679333 HAWA DIENG		20 000,00		
07/01/2020	CHQ 679338 HAMAD ETHMANE		19 000,00		
07/01/2020	CHQ 679334 STAR OIL		30 000,00		
08/01/2020	CHQ 679330 AMT		13 580,00		
11/11/2021	Cert.Chq.Tresor 0000746747/430300428/EL HOUCEINE CHBEILO		16 000,00		
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 012 237,65</b>	<b>225 831,31</b>	<b>0,00</b>	<b>786 406,34</b>
	<b>SOLDE RAPPROCHE AU 31/12/2022</b>		<b>786 406,34</b>	<b>786 406,34</b>	

## Annexe 6 ETAT DE RAPPROCHEMENT RACHAD

RAPPROCHEMENT RACHAD 22					ECRITURE A PASSE PAR RACHAD		ECRITURE A PASSE PAR TECHGHIL	
DATE	JRN	NP	LIBELLE		DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
			SOLDE AU 31/12/2022					
28/04/2022	DGBETA	1	TDGB		33 216,00			
04/05/2022			SOMELEC SIEGE	ORD				33 216,70
14/05/2022	DGBETA	10	TDGB		4 466,00			
14/05/2022	DGBETA	12	TDGB		15 790,00			
16/05/2022			somelec dar naim	ORD				4 466,70
16/05/2022			somelec 462908501246 agence lod	ORD				15 790,95
01/06/2022	DGBETA	1	TDGB		2 850,22			
01/06/2022			SOMELEC ATAR	ORD				2 850,23
20/06/2022	DGBETA	17	TDGB		7 583,49			
21/06/2022			SNDE ZEROUGH	ORD				7 583,50
30/06/2022	DGBETA	31	TDGB		0,05			
21/07/2022			SOMELEC MR 46013	ORD				55 200,00
10/08/2022	DGBETA	1	TDGB		99 629,19			
10/08/2022	DGBETA	2	TDGB		728,30			
11/08/2022			SOMELEC SIEGE MT 46013	ORD				99 629,20
11/08/2022			somelec somelec TVZ	ORD				728,30
25/10/2022	DGBETA	9	TDGB		12 017,90			
25/10/2022	DGBETA	7	TDGB		94 639,60			
27/10/2022			somelec tvz	ORD				12 017,90
27/10/2022			SOMELEC 46013 SIEGE	ORD				94 639,60
04/11/2022	DGBETA	1	TDGB		220 800,00			
12/11/2022	DGBETA	9	TDGB		2 516,40		0,00	
16/11/2022			LOYER KIFFA 1-2 et 3 trimestre 202	ORD				165 600,00
22/11/2022	DGBETA	25	TDGB		131 751,20			
22/11/2022	DGBETA	24	TDGB		36 230,90			
23/11/2022			SOMELEC MT 46013	ORD				131 751,21
23/11/2022			somelec kiffa	ORD				36 230,90
13/12/2022			SOMELEC KEADI	ORD				2 516,40
23/12/2022	DGBETA	53	TDGB		10 987,30			
23/12/2022	DGBETA	46	A REGULARISE		2,34			
23/12/2022			snde ksar					10 987,31
					673 208,89	0,00	0,00	673 208,89
			SOLDE RAPPROCHE AU 31/12/2022			673 208,89	673 208,89	

ANNEXE 7 DETTES PERSONNELCI-DESSOUS LE JUSTIF SOLDES DES COMPTES DU PERSONNELS

COMPTE	LIBELLE	MONTANT	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
4250995000	Aicha Vall Verges	673 391,70		<b>REPORT</b>	<b>1 755 629,53</b>
4250996000	AHMED OULD DEDDAHI	324 902,00	4259999993	Douwe Ould Baba	724,5
4250999535	Daha Mamadou	153 912,00	4250999190	Med Abdellahi Ould Itawal A	651
4250400000	SIDI EL MOCTAR	83 044,59	4250500000	AHMED O KLEIB	610
4250940000	Hamoud ould Lezgham	81 031,30	4250460000	SID'AHMED O/ YESLEM	534,8
4250999020	Ahmedou ould Kettab	67 563,50	4259995566	Meky Formateur	500
4250999541	Ghorby Supérieur	56 000,00	4250800000	Fatimetou m/ Med El Kebir	473,9
4250600000	SIDI MAYOUF	54 065,70	4250999999	THIAM MAMADOU EMPLOYE	467,4
4259999991	ABDALLAHI O CHEIKH	41 909,00	4250990000	Abdallahi ould Ahmed	425
4250990950	MED RADHY	34 612,01	4259995560	Thiam Mamadou	415,65
4250990500	MED MAHMOUD OULD BAH	30 661,70	4259995579	Sghair Ould Haimdoune	353,5
4250099900	Lalla mint Med El Keibir	28 300,00	4250999538	Houcein ould Chbeiel	331,7
4250999018	Bechir ould Abderrazagh	20 599,00	4250999024	Lalla mint Bnejjara	255,5
4250990900	HADIYA O YEMANI	13 531,19	4250999009	Mohamed Issa	241,5
4250999550	Mahfoud ould Sidi Ade Sup	12 500,00	4250999030	Hamada ould Ethmane	222,6
4250999552	Vadel O/ Moctar Formateur	12 000,00	4250990400	M BOUJA	123,9
4250999017	TAHRA MINT ACHOUR	9 760,00	4250100000	Mariéme Mint sidi Med ( av/s	70
4250990202	Ely cheikh ould hadramy	9 600,00	4250999001	Ali o/ Cheikh	70
4250995566	Esseyid Ould Ikhali	9 000,00	4250300000	Souleimane Diallo ( av/sal)	52,5
4250999029	Ahmed ould El Haj	7 900,00	4250990910	MED YESLEM O EL VILL	52,5
4250920000	ISSELMOU OULD SIDI MED	6 896,60	4250997000	NANA MINT MED	52,5
4250200000	Abeid ould Ahmed maoulo	5 850,00	4250908000	ethmane ould el aid	45,5
4250994000	ADAMA DIENG	4 015,50	4250999351	Haiba	45,5
4259999996	DG	3 330,00	4250999014	Hawa Dieng	36,4
4250999011	Amy René	2 000,00	4250990700	DAH O HACEN	31,5
4250990980	AHMED BABA	1 495,00	4250990960	BALL MED EL HABIB	31,5
4250910000	Cheikh Sidaty ould Mine	1 472,50	4250904010	Ba Oumar Math	25
4250990940	SIDI SY	1 344,40	4250999016	Cheibany ould Ivekou	24,5
4250999998	MARIE ME MINT MOULAYE A	1 120,00	4250995390	Hamoud Ould Abdi	10
4250809000	Med O/BOUHLEISS	1 054,04	4250999000	Med Moussa o/ Horma	0,1
4250999980	SALEM BABIYA	1 000,00	4250907000	Siham mint Med Lemine	0,03
4259995561	Sall Abdoulaye Amadou Sup	960,00			
4259999997	Med Vall Ould Med El Khad	807,80			
	<b>A REPORTER</b>	<b>1 755 629,53</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 762 508,01</b>

